

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2010

Le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame CHEVALLIER Martine, Maire.

Etaient présents : COUILLEROT Denis / GUILLEMIN Daniel / JANNIN Pierre / NICOLAS Nathalie / ESTIGNARD Isabelle / VOISIN Anne Marie / COTTIN Eric / RIVOIRE Yves, / BOULET Françoise/ PRUDENT Raymond/

ABSENTE : DALLOZ Marie Claude

ORDRE DU JOUR : ASSAINISSEMENT TRANCHES 3 ET 4  
AFFOUAGE - BOIS  
VOIRIE  
BIBLIOTHEQUE  
ACCESSIBILITE  
SIVOS ST GERMAIN DU BOIS  
*QUESTIONS DIVERSES*

ENTEND le compte rendu de la précédente réunion qui avait eu lieu le 26 octobre 2010

ASSAINISSEMENT Tranches 3 et 4 : Suite à la réunion entre OPAC, MARMONT qui a eu lieu le 9 décembre 2010 concernant le dysfonctionnement d'une petite partie sur le tronçon : Les problèmes seront résolus par l'entreprise Marmont au 31 janvier 2011. Néanmoins, les riverains peuvent se raccorder au réseau.

Fixe la redevance d'assainissement à 0.90euros par m<sup>3</sup> d'eau consommé à partir du 1 janvier 2011.

Dans le cadre de la convention d'assistance technique passée avec le Département, Madame le Maire présente les rapports de la visite effectuée sur les ouvrages des lagunes existantes.

Tranche n° 2 : Les habitations doivent être raccordées dans un délai de 2 ans ; un courrier de rappel sera adressé aux personnes concernées pour la mise en conformité de leur installation.

AFFOUAGE – BOIS :

Madame le Maire fait part d'un courrier de l'ONF adressé à un affouagiste pour le non respect du règlement de l'affouage : celui-ci stipule que le bois ne doit être sorti qu'entre le 15 avril et le 15 octobre de la même année et cela, pour ne pas abîmer les chemins et accès à la forêt. Un courrier émanant de la mairie lui sera adressé pour lui rappeler le règlement.

Madame le Maire fait part de la visite de Monsieur GOLIARD proposant la vente d'une parcelle de bois sis aux Barrats. Une estimation de la valeur de la parcelle sera demandée au service de l'ONF et le conseil se prononcera sur l'achat de ce bois.

VOIRIE : Mme Le Maire relate les différents courriers à destination de personnes ayant fait requête durant l'année 2010 et, le conseil décide de la réfection de fossés dans diverses endroits de la commune ( Barrats – Rue du Gimond) et la réfection du chemin « CHAMP GATTY ». Ces travaux seront donc inscrits au budget 2011

Est informé d'un courrier de Monsieur OUDARD de Fontainebrux pour la proposition d'un contrat de déneigement et de salage des voies communales pour une durée de 4 ans. Le conseil décide de l'appeler en cas de besoin mais, ne s'engage pas par contrat.

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE BEAUREPAIRE –SAILLENARD-SAVIGNY : suite à la visite de Madame BODONNANT directrice de la BCP de Charnay les Macon, Madame le Maire relate au conseil la conversation qu'elle a eu avec cette dite-personne et, il a été décidé de l'achat (subvention à hauteur de 60 % par le Conseil Général) d'un PC + imprimante à la bibliothèque. L'installation des étagères est en cours.

ACCESSIBILITE HANDICAPES : Mme le Maire informe que ces travaux seraient urgents au vu de la loi et, décide de faire une étude pour la mise aux normes des accès du public aux bâtiments de la commune. Le conseil décidera ensuite des priorités et, échelonnera les travaux.

SIVOS ST GERMAIN DU BOIS : La commune se prononce en faveur du retrait des communes de BEAUREPAIRE EN BRESSE, SAILLENARD, SIMARD ET VERISSEY du SIVOS de Saint Germain du Bois dans les conditions fixées par l'organisme délibérant du syndicat. Une délibération a été prise à l'issue.

QUESTIONS DIVERSES :

Etudie la redevance d'assainissement de Mme et Mr Raymond JACQUOT. Un courrier leur sera établi.

ECOLE : Madame le maire fait part de la visite des DDEN à l'école de BEAUREPAIRE EN BRESSE. Pas de problème évoqué lors de la visite.

Accepte la création d'un mini jardin ludique pour la plantation d'herbes aromatiques.

CANTINE : Mme Le Maire fait part qu'elle souhaite établir un courrier de rappel à l'association afin de ne pas oublier la demande FDAVAL proposée par le Conseiller Général lors d'un entretien verbal en mairie. Entretien d'ailleurs relaté et confirmé par courrier auprès de la cantine. Le Conseil accepte.

Nomme Monsieur Raymond PRUDENT à la commission des finances.

Chapiteau de Saillenard : Madame le Maire informe le conseil qu'elle a demandé aux Amis Saillenardais des renseignements pour le chapiteau en cas de vente de leur part. Dossier en attente.

Terrain Les Morets : Accepte l'offre de vente de Mme et Mr PERRARD François du terrain section ZA 23 d'une contenance de 48.23 ares. sis route de fontainebrux à BEAUREPAIRE EN BRESSE pour un montant de 2000 euros en vue d'une future lagune.

La communauté de communes va installer à Savigny en Revermont une aire multi sport : les conseils municipaux du canton doivent donner leur accord pour l'extension des attributions de la Communauté de Communes du canton de Beaurepaire en Bresse en matière « Politique du logement et cadre de vie » à la nouvelle compétence ainsi définie : « CREATION ET ENTRETIEN D'AIRES MULTI SPORTS » *et approuve* les nouveaux statuts de la Communauté de Communes

Mme Le Maire informe avoir demandé à la communauté de communes de prévoir au budget la réfection de la voirie à la zone de la Chaigne. Elle précise que le plus urgent serait la réfection de la voie qui va aux entreprises existantes.

Prend connaissance du compte rendu du Syndicat Mixte de la Bresse Bourguignonne. Elle précise que cet organisme existe pour promouvoir la Bresse Bourguignonne (tourisme, hôtel, gîtes, randonnées, produits du terroir.....) et, que tous renseignements sont utiles à communiquer aux personnes du Syndicat.

TELETHON : le Téléthon s'est bien déroulé grâce aux nombreux bénévoles et, la somme recueillie a été de 2018.45 Euros. Remerciements aux bénévoles.

MARCHE DE NOEL : pour la troisième année, le marché de Noël s'est bien déroulé. Il a été décidé qu'il y aurait reconduction en 2011 soit le samedi 10 décembre en nocturne. Un bilan sera fait à réception de tous les documents.

CALENDRIER des MANIFESTATIONS COMMUNALES :

Marché de Noël Nocturne : Samedi 10 décembre 2011

Paëlla : le dimanche 14 août 2011 au soir avec les feux d'artifice

Voeux du conseil : vendredi 21 janvier 2011 à 18 h 30

Rue des Pommiers : Après appels téléphoniques, courriers, lettre recommandée, télécopie auprès de France Télécom : Le poteau France Telecom n'a toujours pas été enlevé. Régulièrement, des relances sont expédiées.....

Affaire Buffet : Notre avocat nous indique n'avoir pas de nouvelles données dans ce dossier. De ce fait, celui-ci est classé.

Tarifs cimetière .....

- Fixe le montant à 100 euros pour le scellement d'une urne sur une tombe pour une durée de 30 ans (tombe ayant une concession à jour) à partir du 1 janvier 2011

- Fixe le montant des concessions du cimetière à compter du 1 janvier 2011

\* 80 euros pour 30 ans

\* 120 euros pour 50 ans

- Fixe le montant de la location du local associatif sous le marché couvert à compter du 1 janvier 2011

Location d'une journée : 30 euros \* Location pour 2 jours : 50 euros

Location gratuite pour les associations communales

TNT :

- Informe le conseil que pour le passage à la TNT, la commune a demandé à 3 antennistes de se rendre sur la place pour établir un devis pour le passage à la télé numérique. Aucun ne s'est déplacé. TNT fonctionne dans tous les locaux communaux.

Remerciements à Monsieur Robert Geoffroy et à Monsieur François PHILIPPE pour le travail réalisé à la commune.

Enveloppe Parlementaire Arnaud Montebourg :

Après promesse verbale, un descriptif et devis doivent être établis afin de le remettre à Monsieur le Député. La Commission des Bâtiments avait décidé : la réfection (peinture) des boiseries de l'école. Mrs GUILLEMIN, PRUDENT et JANNIN s'occupent du dossier.

Subventions DGE (Etat) et PIC DOTATIONS (Conseil Général) :

Fin octobre 2010, la commission des bâtiments s'est réunie afin de déterminer les travaux à envisager pour accéder au reliquat de la subvention DGE. Il a été décidé de la réfection au sol du marché couvert et le pignon côté mairie avant le mois de juin 2011 ; 5 entreprises locales ont été sollicitées. 3 ont répondu.

Par ailleurs, une partie de la subvention PIC serait de nouveau allouée. Il est demandé à Mme Le Maire de sortir le dossier.

Salle des Fêtes :

Suite à la commission des bâtiments de Octobre 2010, l'étude de la réfection des cuisines et vestiaire de la salle des fêtes était à l'ordre du jour. Mrs GUILLEMIN et JANNIN s'intéressent au dossier en vue d'établir un descriptif afin de demander des devis.

Madame le Maire fait part de sa candidature aux élections cantonales.

Monsieur Raymond PRUDENT offre pâtisserie et boisson pour son poste d'adjoint.